



printvallée

Communication sur le progrès



COMMUNICATION ON
PROGRESS

This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

DÉCLARATION DE SOUTIEN AU PACTE MONDIAL

Monsieur le Secrétaire Général,

Je suis heureux de renouveler l'engagement de Printvallée envers les 10 principes du Pacte Mondial.

Printvallée est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche RSE qui s'est concrétisée en 2017 par notre adhésion au Global Compact et plus récemment par la mise en place d'une organisation spécifique qui nous a permis de structurer notre démarche et d'impliquer l'ensemble de notre personnel autour des axes de travail suivants :

- La qualité et l'innovation
- Le bien être au travail et le social
- La préservation des ressources et de l'environnement
- L'intégration et la promotion de la RSE auprès de nos fournisseurs

Aussi, nous présentons à travers cette « COP », les actions engagées dans l'entreprise dans une optique de transparence et de partage des bonnes pratiques.



Christophe MAZIÈRES – Président.



printvallée

Nos actions et nos progrès



COMMUNICATION ON
PROGRESS

This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

DROIT DE L'HOMME

PRINCIPE N°1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence.

PRINCIPE N°2

À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.



NOS ACTIONS

- La validation annuelle de nos certification FSC® et PEFC™ relatives à la gestion durable des forêts, garantie le respect des droits des travailleurs autochtones et le non-recours au travail des enfants
- Nos prestataires et fournisseurs sont implantés en France et donc soumis à la réglementation française en matière de Droit du travail
- Notre entreprise met en œuvre une gestion responsable et une sécurisation des données personnelles de façon conforme au RGPD



NOS RÉSULTATS / NOS AXES DE PROGRÈS

- Aucun acte à l'encontre des Droits de l'Homme n'a été réalisé
- Le risque de violation des Droits de l'Homme est négligeable notre activité étant basée en France
- 100% de réussite lors de nos audits client RGPD

CONDITIONS DE TRAVAIL

PRINCIPE N°3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

PRINCIPE N°4

L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

PRINCIPE N°5

L'abolition effective du travail des enfants.

PRINCIPE N°6

L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



NOS ACTIONS

- Printvallée respecte les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.
- L'entreprise est adhérente de l'observatoire COM MEDIA
- Chaque année, le Document Unique est mis à jour au regard des évolutions de la réglementation et des activités de l'entreprise, et les équipements de protection adaptés sont mis à disposition du personnel
- Une mutuelle d'entreprise est en place pour l'ensemble du personnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL



NOS ACTIONS

- La conformité de notre site est assurée par les vérifications périodiques annuelles ou pluriannuelles (installations électriques, équipements de luttés contre l'incendie, outils de production...)
- L'entreprise emploie les services d'ESAT dans le cadre de certains travaux
- La polyvalence est une valeur fondamentale de l'entreprise ce qui passe notamment par la formation et la promotion interne
- L'entreprise est signataire de la charte diversité visant à promouvoir la diversité sous toutes ses formes (âge, sexe, ethnie etc.)



NOS RÉSULTATS / NOS AXES DE PROGRÈS

- 0 accident du travail en 2018
- 100% de nos salariés sont en CDI
- L'âge moyen au sein de l'entreprise est de 49 ans
- L'entreprise emploie 35% de femme et 60% de sénior (50 ans et plus)
- 55% des effectifs ont un statut de cadre (15% en moyenne dans la profession)
- 18% de nos achats de façonnage sont réalisés auprès d'ESAT ou assimilés



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPE N°7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

PRINCIPE N°8

À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

PRINCIPE N°9

À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



NOS ACTIONS

- L'ensemble du personnel est sensibilisé à l'écoconception des campagnes de communication et sont à même de proposer des alternatives plus vertueuses dans une optique d'achats responsables et d'optimisation de l'éco contribution (CITEO)
- Printvallée est labellisée Imprim'Vert® depuis 2008, certifiée FSC® depuis 2011 et PEFC™ depuis 2018
- L'entreprise a réalisé un bilan carbone® et suit un plan de progrès visant à réduire son empreinte carbone sur l'ensemble des activités de l'entreprise
- Printvallée a fait le choix de limiter l'emploi de matériaux plastiques dans son quotidien (la machine à café fonctionne avec du café en grain issu du commerce équitable afin d'éliminer l'utilisation de capsules, l'entreprise n'utilise plus de gobelets en plastique ou carton, les fontaines à eau fonctionnent directement sur le réseau d'eau etc.)

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPE N°7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

PRINCIPE N°8

À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

PRINCIPE N°9

À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



NOS RÉSULTATS / NOS AXES DE PROGRÈS

- L'entreprise imprime sur du papier issu de forêts gérées durablement ou recyclés
- 100% de nos déchets dangereux sont gérés par des prestataires agréés
- Nos fournisseurs sont évalués périodiquement sur leurs pratiques RSE



La marque de la
gestion forestière
responsable



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

PRINCIPE N°10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



NOS ACTIONS

- Notre entreprise respecte la réglementation en vigueur
- L'entreprise n'achète pas de papier issu de sources controversées (certifications CoC FSC® et PEFC™)
- Nous sommes signataire de la Charte Relations fournisseur responsables
- Nous garantissons la confidentialité des informations fournies par nos parties prenantes.



NOS RÉSULTATS / NOS AXES DE PROGRÈS

- Printvallée reste vigilante sur cette thématique et proscrie toute forme de corruption
- Nous mettons en œuvre les actions permettant d'être conforme au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données personnelles) afin de garantir la confidentialité des données traitées pour notre compte et pour le compte de nos clients et fournisseurs.

Charte 
**RELATIONS FOURNISSEURS
RESPONSABLES**

NOS ENGAGEMENTS RSE

LE SAVIEZ-VOUS ?

- En 2019, Printvallée a mis en place au sein de son entreprise un comité de pilotage de la RSE afin d'animer la démarche au quotidien
- Des thèmes de travail prioritaires ont émergé d'une consultation de l'ensemble du personnel. L'ensemble du personnel participe à la stratégie RSE en intégrant l'un des groupes de travail mis en place suite à cette consultation
- Notre entreprise a obtenu le statut « GOLD » lors de son évaluation CSR réalisée sur la plateforme ECOVADIS
- Nous sommes partenaire d'Action contre la faim, association visant à éradiquer la faim de manière globale, durable et efficace dans le monde.

CONTACTS

Président : Christophe MAZIERES - cmazieres@printvallee.com

Responsable QHSE : Julien RAVEREAU - jravereau@printvallee.com